

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00227 Numéro SIREN : 316 933 563 Nom ou dénomination : DERET

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2020 sous le numéro de dépôt 5437

DERET
Société par actions simplifiée
au capital de 35 000 000 euros
Siège social : 331 ancienne route de Chartres
45770 SARAN
316 933 563 RCS Orléans



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2019

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019 SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 2 152 686 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	2 152 686 euros
------------------------	-----------------

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

A la réserve légale, soit	107 634 euros
Aux autres réserves, soit	2 045 052 euros

Total	2 152 686 euros	2 152 686 euros
--------------	------------------------	------------------------

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Monsieur Jean-Jacques JAMBUT

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS DERET** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **331 Ancienne route de Chartres 45770 Saran** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 1 6 9 3 3 5 6 3 0 0 0 4 1** Néant ☐

				Exercice N clos le, 31122019		N-1 31122018	
				Net		Net	
				2		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF	224 682	AG	207 040	17 642	40 388
		AH		AI			
		AJ		AK			
		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	1 088 521	AO	18 952	1 069 569	1 069 883
		AP		AQ			12 524
		AR		AS			
		AT	11 290 117	AU	8 675 141	2 614 975	3 607 523
		AV	263 745	AW		263 745	263 745
		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT			
		CU	27 783 532	CV		27 783 532	27 775 532
		BB	22 204 233	BC		22 204 233	15 078 157
		BD		BE			
		BF		BG			
		BH	450 000	BI		450 000	450 000
	TOTAL (II)		BJ	63 304 834	BK	8 901 134	54 403 700
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL		BM			
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT		BU			
	CRÉANCES	BV	40 000	BW		40 000	40 000
		BX	2 914 656	BY	1 827	2 912 829	1 983 311
		BZ	3 418 433	CA		3 418 433	6 094 242
	DIVERS	CB		CC			
		CD	6 606 905	CE	70 740	6 536 165	13 515 469
Comptes de régularisation	CF	6 248 836	CG		6 248 836	2 945 940	
	CH	24 017	CI		24 017	38 175	
	CJ	19 252 850	CK	72 567	19 180 283	24 617 139	
	CW						
	CM						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	82 557 685	IA	8 973 702	73 583 983	72 914 894
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DERET				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 35 000 000)			DA	35 000 000	35 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	33 082	33 082
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 752 797	2 721 481
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	13 948 965	13 353 958
	Report à nouveau			DH	2 340	2 340
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 152 686	626 323
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	53 889 873	51 737 186
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	56 579	56 579
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	56 579	56 579
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	10 673 235	15 765 352
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 050 273	2 136 539
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	469 434	148 241
	Dettes fiscales et sociales			DY	840 788	467 702
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	52 313	53 893
	Autres dettes			EA	2 551 484	2 549 398
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	19 637 530	21 121 128	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	73 583 983	72 914 894	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 812 129
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DERET								Néant ☐		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	63 583	FB		FC	63 583		18 143	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	6 482 255	FI		FI	6 482 255		6 930 841	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 545 838	FK		FL	6 545 838		6 948 984	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	16 675		16 840	
	Autres produits (1) (11)					FQ	618		8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 563 132		6 965 834
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	63 583		70 176	
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 838 296		1 626 833	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	86 377		103 649	
	Salaires et traitements*					FY	553 783		545 580	
	Charges sociales (10)					FZ	202 073		194 141	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 082 716		1 406 172
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	55		1 321	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 826 887		3 947 875
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 736 245		3 017 959	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	132 552		115 730	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	248 044		420 017	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	347 260		88 709	
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	174 966		496 761	
	Total des produits financiers (V)					GP	902 823		1 121 218	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	70 740		347 260	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	398 768		390 986	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	140 117		44 595	
	Total des charges financières (VI)					GU	609 627		782 842	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	293 195		338 376	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 029 441		3 356 335	

Désignation de l'entreprise **SAS DERET**Néant ☐

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	II B	20 256		71 554	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	II C				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	II D	20 256		71 554	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	II E	1 312		2 739 481	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	II F	12 524		71 539	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	II G				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	II H	13 837		2 811 020	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	6 418		(2 739 466)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		II J				
Impôts sur les bénéfices *		II K	883 174		(9 454)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		II L	7 486 212		8 158 607	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		II M	5 333 525		7 532 283	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		II N	2 152 686		626 323	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	II O				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	II Y			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II G			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	II P	523 406		579 058
		- Crédit-bail immobilier	II Q			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	II J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	II K				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	II X				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		II C			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	II D			
	(9) Dont transferts de charges	A1	16 675		16 840	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6			
obligatoires		A9				
joindre en annexe) :						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Autres charges except		1 312				
VNC immo cédées		12 524				
Pdt cession immos				20 256		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS DERET										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutif et à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
						2				3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	224 682	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	1 088 521	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	12 524	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	12 115 956	KW		KX	27 058	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	297 368	LC		LD	41 631	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	263 745	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	13 778 117	LO		LP	68 689	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	42 853 689	8V		8W	12 051 697
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	450 000	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	43 303 689	LR		LS	12 051 697		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	57 306 489	OH		OJ	12 120 387		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4		5		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	224 682	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	1 088 521	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	12 524	MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM	1 191 897	MN	10 951 117	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	339 000	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MY		NW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NZ		NA	263 745	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IV		NG	1 204 422	NH	12 642 385	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		OM		OW	
		Autres participations			IO		OX	4 917 620	OY	49 987 766	OZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	450 000	2G			
TOTAL IV			I3		2J	4 917 620	NK	50 437 766	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	6 122 042	OL	63 304 834	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DERET										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	184 293	PF	22 746	PG		PH	207 040		
Terrains		PI	18 638	PJ	313	PK		PL	18 952		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	8 569 398	QE	1 032 196	QF	1 190 317	QG	8 411 277		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	236 404	QM	27 460	QN		QO	263 864		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	8 824 441	QV	1 059 970	QW	1 190 317	QX	8 694 094		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	9 008 734	OP	1 082 716	OQ	1 190 317	OR	8 901 134		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	N9		N1		N2		N3		N5		N6
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5	U6
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8	W9
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL					NM					NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY			Total général non ventilé (NW+NY)		NZ
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS DERET**Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	56 579	5T	56 579
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	1 827	6V	1 827
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	347 260	6Z	347 260
	TOTAL III	7B	349 087	7Y	72 567
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	405 667	7U	129 147
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	70 740	347 260
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

N° 2056
1 / 1

31/12/2019.

[illegible]

Désignation

1 / 1

SAS DERET
316933563 IS1

31/12/2019

Autres provisions pour dépréciation

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS DERET										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	22 204 233	UM		UN	22 204 233		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	450 000	UV		UW	450 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	2 192		2 192				
	Autres créances clients			UX	2 912 463		2 912 463				
	Créance représentative de titres (Personne pour dépréciation prêts ou remis en garantie * L'O)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 204 384		1 204 384				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	39 099		39 099				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	7 436		7 436				
		Divers		VP	1 070 954		1 070 954				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 096 559		1 096 559				
	Charges constatées d'avance			VS	24 017		24 017				
	TOTAUX			VT	29 011 342	VU	6 357 108	VV	22 654 233		
	REVENUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	910 400		910 400					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	9 762 835		3 498 499		5 864 335		400 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5 050 273				5 050 273				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	469 434		469 434						
Personnel et comptes rattachés		8C	46 619		46 619						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	48 032		48 032						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	735 879		735 879					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 257		10 257					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	52 313		52 313						
Groupe et associés (2)		VI	5 183		5 183						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 546 301		2 035 509		510 792				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		7Z									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	19 637 530	VZ	7 812 129		11 425 400		400 000		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 083 013	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 272 434	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS DERET						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2019	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	2 152 686	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE	1 931	
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG	508	
		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))				RB		
		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX		
		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ		
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						17	889 174	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				IS	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						YI			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						YJ			
						TOTAL I	WR	3 054 300	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	38 862		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WB		
							16		
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						WZ		
	Majoration d'amortissement*						16		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 series)	K9	Entreprises nouvelles 44 series	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 series A)	L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 series)	L6	Sociétés investissant immobilièrement (art. 209C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 series C)	PA		
		Zone franche urbaine - TE (44 octets, octets A)	OV	Banque d'emploi à rayonnement (44 décennies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 series)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)	PC	Zone de développement portuaire (art. 44 series)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 series)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 series A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 series C)		YC			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 series B)		YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 series D)		YD			
				Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI	(6 000)		
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2			
						TOTAL II	XH	44 862	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	3 009 438
						déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	3 009 438		
						XO			

1 / 1

31/12/2019

Exercise N

Libellé

crédit impôt mécénat

Montant

6 000

Désignation de l'entreprise SAS DERET		Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓	↓	
	ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DERET										Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	2 340			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB	31 316	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	626 323				- Autres réserves		ZD	595 007		
	Prélèvements sur les réserves			OE					Dividendes		ZE			
									Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			OF	628 664				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	2 340		
							TOTAL II		ZH	628 664				
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
Exercice N :														
Exercice N - 1 :														
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT				24 166		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8				YX		73 069		51 304		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU		286 099		230 407		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS		521 878		90 234		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES				ST		957 249		1 230 720		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ		1 838 296		1 626 833		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAIE							YW						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS				YZ		86 377		103 649		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX		86 377		103 649		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY		1 126 748		707 634		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ		279 873		315 018		
DIVERS	- Montant brut des salaires *							OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK				%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP										
	- Filiales et participations: (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)											Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG							
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA	3 009 438			Plus-values à 15%		JK			Plus-values à 0%	
								Plus-values à 19%		JM			Imputations	
	Groupe résultat d'ensemble.			JD	4 982 174			Plus-values à 15%		JN			Plus-values à 0%	
								Plus-values à 19%		JP			Imputations	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JII	1			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3 1 6 9 3 3 5 6 3 0 0 0 4 1			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS DERETNéant ☒**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
C ADRI. A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫							
C ADRI. B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑬							
C ADRI. C : autres plus values taxables à 19 % ⑭							

(A)

(B)
(vestibulo par box)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 203 C et 210 E du CGI

* Formulaires obligatoires (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DERET

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DERET

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^② :

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ^① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ^① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ - ① - ② - ③ - ④ - ⑤ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DERET					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS DERET**Néant ☐Exercice ouvert le : **01/01/2019** et clos le : **31/12/2019** Durée en nombre de mois **12****DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	10 . 00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 545 838
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	16 675
TOTAL I	OX	6 562 514

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	618
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	618

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	81 008
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 224 395
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	55
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	1 032 196
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	2 337 656

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	4 225 476
-----------------------------	------------------------------------	-----------	------------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	4 225 476
--	-----------	------------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		GX	6 562 514				
Effectifs au sens de la CVAE																		EY	12 . 0				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX	260 938 641				
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	9	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	9	
Date de cessation												HR			/			/					

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ, des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F

2020

Formulaire obligatoire
(article 33 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 3 1 6 9 3 3 5 6 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DERET

ADRESSE (voie) 331 Ancienne route de Chartres

CODE POSTAL 45770

VILLE Saran

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 998 890

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DERET Prénom(s) Lucien

Nom marital % de détention 99.89 Nb de parts ou actions 998 890

Naissance : Date 17081940 N° Département 45 Commune Olivet Pays FRA

Adresse : N° 331 Voie Ancienne route de Chartres

Code Postal 45770 Commune Saran Pays FRA

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 34 de l'ann. III du CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
2

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 3 1 6 9 3 3 5 6 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DERET

ADRESSE (voie) 331 Ancienne route de Chartres

CODE POSTAL 45770 VILLE Saran

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

14

Forme juridique	SA	Dénomination	DERET LOGISTIQUE
N° SIREN (si société établie en France)	353513450	% de détention	100.00
Adresse :	N° 580	Voie	r. du champ rouge
Code Postal	45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SARL	Dénomination	SEPI
N° SIREN (si société établie en France)	339944316	% de détention	99.97
Adresse :	N° 331	Voie	ancienne route de Chartres
Code Postal	45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SARL	Dénomination	CPLH
N° SIREN (si société établie en France)	408428613	% de détention	50.00
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de chartres
Code Postal	45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SCI	Dénomination	AUTROCHE
N° SIREN (si société établie en France)	402740971	% de détention	100.00
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de Chartres
Code Postal	45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SARL	Dénomination	MDM
N° SIREN (si société établie en France)	442977021	% de détention	99.88
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienn route de Chartres
Code Postal	45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	DERET HDI
N° SIREN (si société établie en France)	480760040	% de détention	100.00
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de Chartres
Code Postal	45770	Commune	SARAN
		Pays	FRA
Forme juridique	SARL	Dénomination	Le Champ Rouge
N° SIREN (si société établie en France)	492843875	% de détention	100.00
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de Chartres
Code Postal	45770	Commune	SARAN
		Pays	FRA
Forme juridique	SCI	Dénomination	COJAR
N° SIREN (si société établie en France)	432326189	% de détention	100.00
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de Chartres
Code Postal	45770	Commune	Saran
		Pays	FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 33 de l'ann. 18 au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 3 1 6 9 3 3 5 6 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DERET

ADRESSE (voie) 331 Ancienne route de Chartres

CODE POSTAL 45770 VILLE Saran

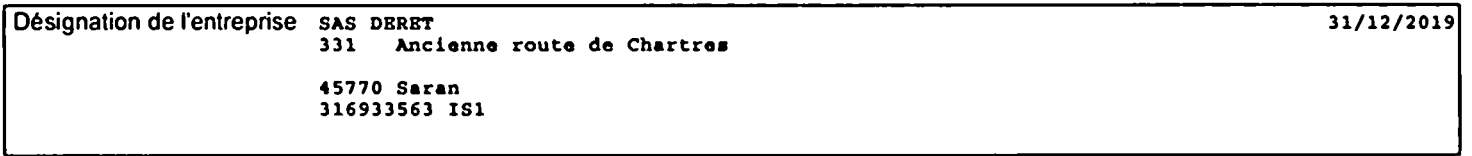
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 14

Forme juridique	SARL	Dénomination	Igloo immobilier
N° SIREN (si société établie en France)	532872124	% de détention	51.00
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de Chartres
	Code Postal 45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	Essonne Frigorifique
N° SIREN (si société établie en France)	523501989	% de détention	49.80
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de Chartres
	Code Postal 45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SARL	Dénomination	LGX
N° SIREN (si société établie en France)	449972579	% de détention	100.00
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de Chartres
	Code Postal 45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	Deret transporteur
N° SIREN (si société établie en France)	434410890	% de détention	100.00
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de Chartres
	Code Postal 45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SARL	Dénomination	Les Vergers de Dagobert
N° SIREN (si société établie en France)	435054168	% de détention	100.00
Adresse :	N° 331	Voie	Ancienne route de Chartres
	Code Postal 45770	Commune	Saran
		Pays	FRA
Forme juridique	SARL	Dénomination	One Deret
N° SIREN (si société établie en France)	851830703	% de détention	100.00
Adresse :	N° 331	Voie	ancienne route de Chartres
	Code Postal 45770	Commune	SARAN
		Pays	FRA
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA20CHAAVA

[illegible]

DERET SAS
331 ancienne route de Chartres
45770 SARAN

Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos au 31 Décembre 2019



DERET SAS
331 ancienne route de Chartres
45770 SARAN

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 Décembre 2019



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société DERET SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DERET SAS, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 27 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié

Les titres de participation et les créances rattachées à ces participations figurant au bilan du 31 décembre 2019 pour un montant de 50 288 K€ représentent le poste le plus important du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition.

Comme il est indiqué dans la note de l'annexe la valeur des titres au coût historique figurant au bilan demeure en dessous de la valeur arithmétique au regard de la situation nette des filiales.

Dans ce contexte nous avons considéré que la valeur des titres représentait un point-dé de notre audit.

Réponse apportée lors de notre audit

Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :

- D'une part nous avons vérifié que les valeurs arithmétiques des sous-filiales qui constituent la valeur des titres de participation des filiales demeurent supérieures à la valeur historique, nous avons également procédé à l'examen des données financières, des rentabilités et des actifs détenus par les filiales et participations ce qui nous a permis de valider la correcte représentation des actifs financiers.
- D'autre part nous avons vérifié que les capitaux propres figurant dans l'information de l'annexe sont en concordance avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de surveillance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Orléans, le 29 mai 2020

Les commissaires aux comptes,

SARL VAL DE LOIRE AUDIT

Emmanuel DARROMAN
Commissaire aux Comptes



SARL ARCHE

Philippe RIMMER
Commissaire aux Comptes

A large, stylized signature of Philippe Rimmer is written over the text of his name and title.

A handwritten signature, possibly of a third party, is located at the bottom right of the page.

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	224 682	207 040	17 642	40 389
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 088 522	18 952	1 069 570	1 069 883
Constructions				12 525
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	11 290 118	8 675 142	2 614 976	3 607 523
Immobilisations en cours	263 746		263 746	263 746
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	27 783 533		27 783 533	27 775 533
Créances rattachées à des participations	22 204 234		22 204 234	15 078 157
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	450 000		450 000	450 000
ACTIF IMMOBILISE	63 304 834	8 901 134	54 403 700	48 297 755
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	40 000		40 000	40 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 914 656	1 827	2 912 829	1 983 311
Autres créances	3 418 434		3 418 434	6 094 243
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 606 906	70 741	6 536 165	13 515 470
(dont actions propres :)				
Disponibilités	6 248 837		6 248 837	2 945 941
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	24 018		24 018	38 176
ACTIF CIRCULANT	19 252 851	72 568	19 180 283	24 617 140
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	82 557 685	8 973 702	73 583 983	72 914 895



Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 35 000 000)	35 000 000	35 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	33 083	33 083
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 752 797	2 721 481
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	13 948 966	13 353 959
Report à nouveau	2 341	2 341
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 152 687	626 323
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	53 889 874	51 737 187
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	56 579	56 579
Provisions pour charges		
PROVISIONS	56 579	56 579
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 673 235	15 765 352
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	5 050 273	2 136 539
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	469 435	148 242
Dettes fiscales et sociales	840 788	467 702
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 314	53 894
Autres dettes	2 551 485	2 549 399
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	19 637 531	21 121 129
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	73 583 983	72 914 895



Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	63 583		63 583	18 143
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 482 255		6 482 255	6 930 842
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 545 839		6 545 839	6 948 985
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 676	16 841
Autres produits			618	9
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 563 133	6 965 834
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			63 583	70 177
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 838 296	1 626 833
Impôts, taxes et versements assimilés			86 378	103 649
Salaires et traitements			553 783	545 581
Charges sociales			202 074	194 141
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 082 717	1 406 173
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			55	1 321
CHARGES D'EXPLOITATION			3 826 887	3 947 875
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 736 246	3 017 959
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			132 552	115 730
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			248 044	420 018
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			347 260	88 709
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			174 966	496 762
PRODUITS FINANCIERS			902 823	1 121 219
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			70 741	347 260
Intérêts et charges assimilées			398 769	390 986
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			140 118	44 595
CHARGES FINANCIERES			609 627	782 842
RESULTAT FINANCIER			293 196	338 377
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 029 442	3 356 336



Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 256	71 554
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 256	71 554
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 313	2 739 481
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 525	71 539
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 837	2 811 020
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 419	-2 739 466
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	883 174	-9 454
TOTAL DES PRODUITS	7 486 212	8 158 607
TOTAL DES CHARGES	5 333 526	7 532 284
BENEFICE OU PERTE	2 152 687	626 323



Annexes



REGLES GENERALES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles

L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	4 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 à 25 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L
Mobilier	12 à 20% L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Les nouvelles règles sur la comptabilisation des actifs (amortissement par composants) ne sont pas appliquées, les incidences n'étant pas significatives.



PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'acquisition. Chaque titre fait l'objet d'une analyse à la clôture de l'exercice et, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée.

Lorsque la valeur d'inventaire redevient égale à la valeur brute, la provision est reprise.

STOCKS

Néant.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Néant.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'acquisition. Chaque titre fait l'objet d'une analyse à la clôture de l'exercice et, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée.

Lorsque la valeur d'inventaire redevient égale à la valeur brute, la provision est reprise.

HONORAIRES

Le montant des honoraires pour commissaires aux comptes est de 17 400 € ht pour l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

L'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2019 s'élève à 25 572€.

A noter que les hypothèses retenues pour l'évaluation des IDR sont les suivantes:

- Âge de départ en retraite: 60-67 ans
- Taux d'actualisation: 0.77%
- Taux de revalorisation des salaires: 3%
- Turn over: moyen

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE FORMATION

Néant.





Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	224 682		
Terrains	1 088 522		
Dont composants	12 525		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	12 115 957		27 058
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	297 369		41 632
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	263 746		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 778 118		68 690
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	42 853 690		12 051 698
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	450 000		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 303 690		12 051 698
TOTAL GENERAL	57 306 490		12 120 387

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			224 682	
Terrains			1 088 522	
Constructions sur sol propre		12 525		
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers		1 191 897	10 951 118	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			339 000	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			263 746	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 204 422		12 642 385	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		4 917 621	49 987 767	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			450 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 917 621		50 437 767	
TOTAL GENERAL	6 122 043		63 304 834	



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	184 294	22 747		207 040
Terrains	18 639	314		18 952
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	8 569 398	1 032 197	1 190 317	8 411 278
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	236 404	27 460		263 864
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 824 441	1 059 970	1 190 317	8 694 094
TOTAL GENERAL	9 008 735	1 082 717	1 190 317	8 901 134

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

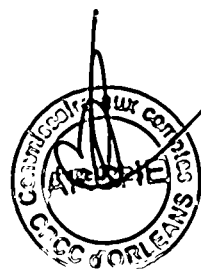
Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	56 579			56 579
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	56 579			56 579
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	1 827			1 827
Autres dépréciations	347 260	70 741	347 260	70 741
DEPRECIATIONS	349 088	70 741	347 260	72 568
TOTAL GENERAL	405 667	70 741	347 260	129 147

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice



ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	22 204 234		22 204 234
Prêts			
Autres immobilisations financières	450 000		450 000
Clients douteux ou litigieux	2 193	2 193	
Autres créances clients	2 912 464	2 912 464	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 204 385	1 204 385	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	39 099	39 099	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	7 436	7 436	
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 070 954	1 070 954	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 096 560	1 096 560	
Charges constatées d'avance	24 018	24 018	
TOTAL GENERAL	29 011 342	6 357 108	22 654 234

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	910 400	910 400		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	9 762 835	3 498 500	5 864 336	400 000
Emprunts et dettes financières divers	5 050 273		5 050 273	
Fournisseurs et comptes rattachés	469 435	469 435		
Personnel et comptes rattachés	46 619	46 619		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 033	48 033		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	735 879	735 879		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	10 258	10 258		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 314	52 314		
Groupe et associés	5 183	5 183		
Autres dettes	2 546 301	2 035 509	510 792	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	19 637 531	7 812 130	11 425 401	400 000

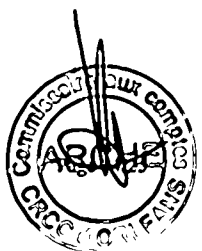
Emprunts souscrits en cours d'exercice

3 083 014

Emprunts remboursés en cours d'exercice

3 272 434

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés



Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
1558400	Intérêts courus	9 501,00	17 675,00	-8 174,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		9 501,00	17 675,00	-8 174,00
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
4080000	Frs - fact. non parvenues	350 261,31	48 637,81	301 623,50
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		350 261,31	48 637,81	301 623,50
DETTE SUR IMMOBILISATIONS				
4084000	FNP fournisseurs immob	52 313,93	53 893,93	-1 580,00
TOTAL DETTE SUR IMMOBILISATIONS		52 313,93	53 893,93	-1 580,00
AUTRES DETTES				
4556000	Diverses Charges à payer		124,25	-124,25
TOTAL AUTRES DETTES			124,25	-124,25
DETTE FISCALE ET SOCIALE				
4282000	Provision congés payés	46 619,01	55 630,74	-9 211,73
4382000	Provision charges sur congés payés	22 377,13	26 798,77	-4 421,64
4480000	ETAT Charges à payer	506,00	506,00	
TOTAL DETTE FISCALE ET SOCIALE		69 504,14	83 137,51	-13 633,37
TOTAL CHARGES A PAYER		481 580,38	203 468,50	278 111,88



Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2019

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
4860000	Charges constatées d'avance	24 017,68	38 175,67	-14 157,99
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		24 017,68	38 175,67	-14 157,99



Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACH A PARTICIPATIONS				
2678000CHPR	Intérêts courus Champ Rouge	506 804,00	458 634,00	48 170,00
2678000COJA	Intérêts courus Coljar	359,00	23,00	336,00
2678000CPLH	Intérêts courus CPLH	287 858,00	223 078,00	64 780,00
2678000DAGO	Intérêts courus Vergers Dagobert	2 618,00	1 831,00	785,00
2678000DHI	Intérêts courus D.HDI	6 777,00	3 648,00	3 129,00
2678000DLOG	Int courus Dlog	-8 924,00	63 312,78	-70 236,78
2678000DOLS	Int c/c Dols	-3 356,00	-1 226,00	-2 130,00
2678000IGLO	Intérêts courus IGLOO Immobilier	6 682,00	6 073,00	-1 391,00
2678000LOGT	Int courus c/c Logtex	7 052,00		7 052,00
2678000MDM	Intérêts courus MDM	210 997,00	205 118,00	5 879,00
2678000ONED	Int courus One Derst	14 377,59		14 377,59
TOTAL CREANCES RATTACH A PARTICIPATIONS		1 033 242,59	982 491,78	70 750,81
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4180000	Clients, factures à établir	57 000,00		57 000,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		57 000,00		57 000,00
AUTRES CREANCES				
4096000	Avoir tra à recevoir	2 711,92		2 711,92
4487000	Etat Pat à recevoir	1 070 954,00	2 141 908,00	-1 070 954,00
4687000	Divers produits à recevoir	2 436,51	1 779,69	656,82
TOTAL AUTRES CREANCES		1 076 102,43	2 143 687,69	-1 067 585,26
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
5068000	Intérêts courus sur VMP		830 048,38	-830 048,38
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			830 048,38	-830 048,38
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		2 166 345,02	3 936 227,83	-1 769 882,81



Nature des charges	Montant	Imputation au compte
--------------------	---------	----------------------

A. charges except	1 313	6710000
VNC immos cédées	12 525	6750000

TOTAL	13 837
-------	--------

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

Pdt cession immos	20 256	7750000
-------------------	--------	---------

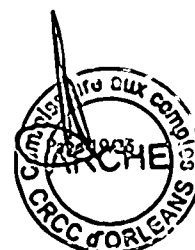
TOTAL	20 256
-------	--------



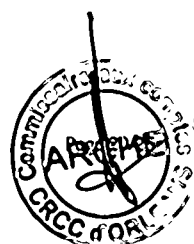
Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2019

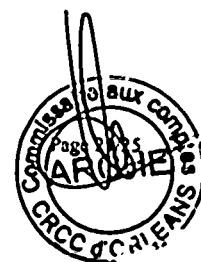
Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution prêt Palatine Deret Logistique	2 000 000		2 000 000			
Caution Champ rouge prêt LCL	2 350 000		2 350 000			
Caution Champ rouge CBI L&M	1 756 849		1 756 849			
Caution Dlog Bât Ormes 9	370 840		370 840			
Caution Dlog Bât Ormes 1&2	1 167 500		1 167 500			
Caution Dlog Bât Ormes 6	537 600		537 600			
Caution Les Guettes garantie achèvement	3 876 000		3 876 000			
Logtex Invest LCL+CA	9 000 000		9 000 000			
One Deret CBI	6 500 000		6 500 000			
Sogipacinvest prêt BP	1 160 000		1 160 000			
TOTAL	28 718 789		28 718 789			
Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
retour à meilleure fortune sur abandon de c/c Deret HDI	170 000		170 000			
Retour à meilleure fortune DLOG	4 773 838		4 773 838			
Garantie FNG emprunt BPI 3M€	720 000					720 000
TOTAL	5 663 838		4 943 838			720 000
Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						



Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	500 000
Finamur nantissement parts Champ Rouge	
BPVF nantissement racks Champ rouge	500 000
TOTAL	500 000



Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 000 000			35
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadre	5	
Employé	3	
Ouvrier	2	
TOTAL		10



Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
Deret Logistique sas 580 rue du Champ rouge 45770 Saran	5 000 000 4 953 871	100	2 861 758 2 861 758		5 735 565	145 768 011 3 891 334
Deret Transporteur 331 anc route de Chartres 45770 saran	7 000 000 11 557 975	100	7 005 000 7 005 000		-872 329	27 042 090 170 077
Champ Rouge 331 anc route de Chartres 45770 Saran	8 000 -3 608 037	100	2 269 522 2 269 522		5 323 804	8 960 508 -440 379
Les Vergers de Dagobert 331 anc route de Chartres 45770 Saran	37 000 6 153 047	100	13 033 800 13 033 800		2 616	7 440 815 2 331 513
Deret HDI 331 anc route de Chartres 45770 saran	37 000 -161 269	100		2 2	367 005	246 500 -34 439
Igloo immobilier 331 anc route de Chartres 45770 saran	20 000 58 816	51	10 200 10 200		482 453	1 015 000 7 853
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
Essonne Frigorifique 331 anc route de Chartres 45770 Saran	300 000 973 890	49,8	170 000 170 000			2 629 988 -223 288
CPLH 331 anc route de Chartres 45770 Saran	7 622 -257 093	50	3 811 3 811		7 353 893	-76 589
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				



[illegible]

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018	%
Location surfaces	91 423		91 423	88 579	3,21 %
Location matériels	1 919 967		1 919 967	2 369 916	-18,99 %
Refacturations diverses	406 270		406 270	588 814	-31,00 %
Prestations gestion	4 128 179		4 128 179	3 883 532	6,30 %

TOTAL	6 545 839	6 545 839	6 930 842	-5,55 %
--------------	------------------	------------------	------------------	----------------

